

# *La réorganisation du secondaire, un chantier inachevé*

---

**La réforme du secondaire emprunte ses objectifs et ses catégories aux courants progressistes de la pédagogie. Ce n'est qu'une apparence. Sa fonction politique est d'accomplir une accommodation des pratiques pédagogiques à l'état de pénurie que subit l'école depuis plus d'une décennie.**

---

PAR JEAN-CLAUDE RAILLON

Le rapport introductif de Bernard Delvaux associe la réforme du secondaire à la convergence de l'approche posttayloriste des relations sociales dans l'entreprise et des théories aujourd'hui dominantes dans l'univers des pédagogues.

Si je partage cette analyse, je souhaite insister sur la liaison plus directe à mes yeux entre, d'une part, cette alliance et, d'autre part, la double protestation, en 1990 et en 1996, exceptionnelle sous bien des aspects, des enseignants, qui, par la grève, alertaient la société sur le sous-financement de l'école, compte tenu des exigences nouvelles d'un enseignement de masse de qualité. En effet, jamais l'école n'a accueilli une population aussi nombreuse et aussi sociologiquement diversifiée. C'est un progrès incontestable mais il pose une question politique centrale : sommes-nous prêts à en assumer le coût ?

Le pouvoir politique, on le sait, a répondu deux fois non. Mais davantage : sa riposte a visé à isoler le mouvement enseignant en assurant la promotion d'acteurs institutionnels présents à la périphérie de l'appareil scolaire puis à mobiliser les ressources de théoriciens — ou d'idéologues, c'est selon — susceptibles de fournir les références savantes et le fondement « éthique » d'une pédagogie de la pénurie.

## RÉFORMES DE L'ENSEIGNEMENT : EFFETS SECONDAIRES

Or cette accommodation budgétaire des pratiques pédagogiques ne pouvait s'avouer comme telle. Une contrainte de dissimulation a donc pesé sur la réforme, ce qui explique que celle-ci s'est accompagnée d'une surenchère dans les idéaux (on vise désormais l'égalité des résultats) et d'un constant déni du réel : les signaux d'alarme émis par les enseignants des écoles sont tenus pour la manifestation de résistances obscurantistes.

Le résultat est qu'un lourd processus de dégradation se poursuit dans les classes. Certes pas partout. Les couches sociales qui se partagent le capital culturel sont en effet capables de faire leur marché scolaire et de trouver les établissements et les options qui assurent à leurs enfants la meilleure des formations. En vérité, la question scolaire ne deviendra une question politique sensible que le jour où la scolarisation des enfants des classes dominantes sera menacée. Pour l'heure, les victimes sont les enfants et les familles qui n'ont d'autre choix, eux, que de faire confiance à l'institution publique et qui se trouvent ainsi pris au piège d'un dispositif de leurres faits de réussites factices.

L'autre composante de la réforme touche aux intérêts réels ou imaginaires du patronat. Elle présente l'avantage d'une plus grande clarté d'intention : c'est à terme l'exclusion pure et simple d'une grande part des formations professionnelles, sinon de toutes, de l'enseignement de plein exercice et leur transfert vers un ministère de la formation géré en fonction des besoins des entreprises. Le récent vote de l'avant-projet de décret sur les Cefa, accordant à ces derniers le droit d'une certification équivalente à celle de l'enseignement de plein exercice, est un signe qui ne trompe pas. Ainsi, oui, l'école, et singulièrement l'école technique, aura pris son tournant libéral : je suis de ceux qui estiment que c'est une direction funeste.

Ma seconde remarque vise le caractère souvent indécis de l'appellation « enseignement technique », une indécision qui est sensible dans les appellations « humanités générales et technologiques » et « enseignement technique et professionnel ». Et, sous cet angle, je confirme la tension pointée dans le rapport entre préparation à l'insertion professionnelle directe et à la poursuite des études. La particularité de nombreuses sections de technique de qualification est en effet de poursuivre un double objectif, celui de fournir les compétences professionnelles requises par le monde du travail et d'assurer aussi les conditions d'une poursuite des études, en particulier dans les sections qui ont un prolongement dans l'enseignement supérieur de type court. Cette tension, il convient de la traiter comme une donnée organique de l'enseignement technique de qualification, qui accueille souvent des élèves dont l'expérience dans le général n'a pas été heureuse et qui trouvent dans la pratique sur des objets plus ciblés, mais non moins complexes, de nouvelles ressources d'intelligence et d'intégration dans le cursus scolaire. Or les évolutions tendent au contraire vers un alignement des sections techniques de qualification sur les objectifs de l'enseignement professionnel. Pour n'évoquer qu'un exemple, le répertoire des sections qualifiantes dans le secteur « économie » élimine les sections L.M.B. (langues modernes bureautique) et T.G.I. (technique de gestion informatique) qui conjuguent un haut degré d'exigences professionnelles et intellectuelles;

## RÉFORMES DE L'ENSEIGNEMENT : EFFETS SECONDAIRES

quant à la transformation de la section S.B. (secrétariat bureautique) et de toutes les variantes du secrétariat en une section unique dite T.E.B. (technicien(ne) de bureau), elle impose une formation désormais centrée sur des tâches d'exécution.

Je termine par une observation sur l'instabilité du second degré. Elle est, je pense, pour une large part, liée aux turbulences de l'âge : on ne peut pas centrer une pédagogie sur l'intériorité de l'apprenant et sur le paramètre de son épanouissement puis s'étonner qu'il expérimente des choix. Et je suis ici dans l'hypothèse haute des choix émis et non, comme hélas c'est le plus souvent le cas, des relégations subies : on sait que les orientations après le second degré, particulièrement vers le professionnel, sont le résultat d'un échec persistant et ancien dans l'apprentissage des savoirs de base. Faut-il pour remédier à cette instabilité soutenir la tendance à reporter le moment des choix professionnels, par une suppression des filières au second degré ? C'est un objectif auquel la C.G.S.P. est attachée depuis longtemps. Pour ma part, la mise en œuvre de la réforme du premier degré me laisse plutôt circonspect si l'on envisage de la poursuivre telle quelle au second degré. Je souscris donc à la perspective d'un vrai tronc commun de deux degrés mais avec toute la prudence qu'éveille en moi le triomphe actuel d'une vulgate pédagogique, critiquable dans ses principes fondateurs, mais surtout irresponsable dans l'indifférence de ses promoteurs aux moyens matériels et humains de sa mise en œuvre.

*Jean-Claude Raillon*

Jean-Claude Raillon est président de la régionale de Charleroi de la C.G.S.P.-enseignement.